

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE
BUREAU DU PROCUREUR**

DÉCLARATION DE TÉMOIN

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

Nom : MOKPEM-BIONLI

Sexe : Masculin

Prénom : Jacob

Nom du père [01/18] PRV

Autre(s) nom(s) utilisé(s) : 'COB'

Nom de la mère [01/18] PRV

Lieu de naissance : BANGUI (RCA)

Numéro de passeport [01/18] PRV

(Valide 03/10/2017 - 02/10/2022)

Date de naissance: 02/02/1948

Nationalité : RCA

Ethnie : Gbaya

Religion : Chrétien

Langue(s) parlées : Français, Sango.

Langue(s) écrites : Français, Sango.

Langue(s) utilisée(s) au cours de l'entretien : Français.

Emploi : Retraité, Ancien Ministre en RCA.

Interview par visioconférence WEBEX, l'équipe d'enquêteurs se trouvant à la Haye et le témoin à Bangui (RCA).

Date(s) et heure(s) de l'entretien (référence faite à l'heure de la Haye) :

Le 06/08/2020, de 14.20 à 15.32 ;

Le 07/08/2020 de 10.31 à 11.33 ; de 11.40 à 12.09 ;

Le 10/08/2020 de 10.05 à 11.17 ; de 11.28 à 13.32 ;

Le 11/08/2020 de 13.08 à 11.11 ; de 14.18 à 16.15 ;

Le 14/08/2020 de 13.02 à 14.11 ; de 14.23 à 15.22.

Le 21/08/2020 de 11.07 à 12.49 ; de 13.12 à 16.00.

Déclaration de témoin Jacob de MOKPEM-BIONLI DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2128-0288



Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

Noms de toutes les personnes présentes lors de l'entretien [01/18] PRV Enquêteur),
[01/18] PRV Enquêteur-Adjoint) ; Jacob MOKPEM-BIONLI (témoin).

Signature(s) :

[01/18] PRV

[01/18] PRV

DÉCLARATION DE TÉMOIN

Introduction

1. J'ai été présenté [01/18] PRV et [01/18] PRV qui sont enquêteurs pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour pénale internationale (CPI).
2. Les enquêteurs m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission du Bureau au sein de la CPI.
3. Les enquêteurs m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République Centrafricaine depuis le 1^{er} Août 2012. Ils m'ont également dit qu'ils avaient pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. Je consens à ce que cet entretien se fasse en Français. Je comprends et je parle parfaitement le Français.
5. Les enquêteurs m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions mais que je devais dire la vérité si je décidais de le faire.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI, et notamment aux juges, à l'accusé/aux accusés, au(x) conseil(s) de l'accusé/des accusés et aux représentants légaux des victimes.

CAR-OTP-2128-0289



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 2 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

7. Les enquêteurs m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec le Bureau, ce que je comprends parfaitement.
8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des enquêteurs.
9. Les enquêteurs m'ont expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que, si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens, je n'hésite pas à le leur signaler. J'ai bien noté que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
10. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de la relire et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

Mention : Le témoin a déjà été interviewé par le Bureau du Procureur le 14 mai 2019 ; il a donné son accord pour être à nouveau interviewé en cas de besoin. La présente déclaration s'inscrit dans le cadre de sa seconde audition.

Informations additionnelles concernant la Seleka

11. En 2013 j'occupais les fonctions de Chef de Service d'information, d'éducation et de communication au sein du Ministère de l'intérieur et de l'Administration du territoire. Je n'avais aucun contact en ce moment-là avec les leaders ou acteurs de la Seleka.
12. [01/18] PRV comme je l'ai indiqué et de là, je peux voir ce qui se passe dans le quartier.
13. Un jour je n'ai pas la date exacte en tête, mais cela a dû se passer en Avril 2013, un élément de la Seleka d'origine Tchadienne a abattu à bout portant devant moi deux jeunes du quartier. Je ne connais pas les noms des victimes. Il y avait un autre Lieutenant Seleka aussi d'origine qui parlait bien Sango. Ces Seleka avaient voulu abattre deux FACA de la Garde Présidentielle qui étaient en tenue civile. J'ai dû intervenir auprès du Lieutenant Seleka afin que les deux FACA ne soient pas tués. Les Seleka avaient pris les téléphones des FACA. Suite à mon intervention, le Lieutenant Seleka a été plus ou moins compréhensif et il a restitué les téléphones des FACA. Ces derniers ont eu la vie sauve. L'autre soldat Seleka qui avait tué les deux jeunes du quartier était lui très excité. Ces Seleka étaient habillés en treillis militaires. De ce que j'ai plus tard appris c'est que leur tenue était une tenue de l'armée Tchadienne. Cette tenue était légèrement grise contrairement à la tenue couleur verte de l'armée Centrafricaine.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0290



Page 3 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

14. Les enquêteurs m'ont demandé comment je sais que ces Seleka sont d'origine Tchadienne ou Soudanaise ?
15. Je le sais à cause de leur accent. Le Seleka qui a abattu les deux jeunes du quartier parlait souvent la langue Arabe et l'autre s'exprimait en Sango et par son intonation j'ai tout de suite compris qu'il venait du Tchad. Les Tchadiens d'origine n'ont pas le même accent que les Centrafricains lorsqu'ils parlent le Sango. Et ces Seleka d'origine Tchadienne parlaient beaucoup de NDJAMENA dans leur propos. Quant aux Seleka d'origine Soudanaise, ils s'expriment le plus souvent en langue Arabe.
16. Il y a eu beaucoup d'exactions à BOY-RABE du temps de la Seleka. Il y a par exemple André GONDE qui a été abattu au domicile de Djibrine ISSA qui est un Chef de quartier. Djibrine ISSA est musulman. Je ne sais pas les raisons de ce meurtre. Je ne me souviens plus de la date à laquelle ce crime a été commis. André GONDE a été enterré devant sa concession qui est située en face du marché de BOY-RABE. Sa tombe s'y trouve à ce jour.
17. Les Seleka Tchadiens ont aussi abattu un Chef de quartier qui s'appelait BEKABANGA. Il était le Chef du quartier BEKABANGA. J'avoue que je ne sais pas pour quelles raisons ce Chef de quartier a été abattu par les Seleka Tchadiens. Ces Tchadiens sont d'une brutalité inqualifiable.
18. Compte tenu de la situation assez préoccupante qui prévalait dans le quartier, moi j'évitais de trop m'exposer pour des raisons de sécurité.
19. Les enquêteurs m'ont demandé si les populations de BOY-RABE ripostaient souvent aux coups de feu de la Seleka.
20. Je peux citer le cas de Guy MAZIMBELET qui est un Anti-Balaka. Il tirait beaucoup de coups de feu avec ses éléments contre la Seleka. MAZIMBELET était très mobile en effet. Certains éléments du contingent Tchadien de la MISCA soutenaient la Seleka.
21. Certains civils de BOY-RABE utilisaient des machettes et des flèches pour se défendre contre la Seleka car ces armes sont plus silencieuses. D'autres avaient des armes artisanales en leur possession.
22. Les enquêteurs m'ont demandé si je possédais personnellement une arme du temps de la Seleka ?
23. Je ne possédais pas d'arme. Mais mon neveu (fils de mon grand-frère) Modamet MIMWEÏ qui était un FACA avait son arme de dotation. Mon neveu est décédé

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0291



Page 4 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

avant l'arrivée de la Seleka à BANGUI. J'avais son arme à la maison et je l'ai restituée début 2014 au Ministère de la Défense. Lorsque j'avais cette arme à mon domicile, je ne l'ai jamais utilisée, ni prêté à qui que ce soit.

24. Les jeunes du quartier KAÏMBA de BOY-RABE se sont organisés et ont arrêté deux soldats Seleka d'origine Tchadienne qu'ils ont tués. Ces deux Seleka faisaient partie du groupe de Seleka pillards de la Résidence de NGAISSONA. Ces Seleka ne connaissaient pas très bien le quartier et ils étaient restés à la traîne pour continuer le pillage. Ils étaient habillés en tenue militaire. Ces faits se sont passés au début de l'envahissement du quartier BOY-RABE par la Seleka, ça doit être en Avril ou Mai 2013. L'un des Seleka a été tué par lapidation et l'autre a été égorgé par les jeunes. J'ai d'ailleurs ouï dire que l'un des Seleka qui avait été tué, était le neveu du Président Tchadien Idriss DEBY.

Colonel ZAKARIA

25. Il y avait un Seleka qui se nommait Colonel ZAKARIA qui avait sa base vers le Lycée BOGANDA. Il était d'origine Tchadienne. Il pillait beaucoup les biens des populations civiles. Il ne partageait pas le butin de ses actes de pillages avec ses éléments et un jour, un de ses éléments lui a tiré une balle dans la tête selon les informations que j'ai eues. Je ne me souviens pas de la date de son décès. Sa dépouille a été transférée au KM5. ZAKARIA est un mercenaire. Il n'était pas gros, je pourrai dire qu'il était mince, il avait une barbichette, il avait beaucoup de cheveux, il était un peu élancé, de teint légèrement clair. Il était très agressif.
26. ZAKARIA faisait partie de l'équipe Seleka qui pillait la maison et de l'entrepôt de NGAISSONA. ZAKARIA et ses hommes arrachaient de force les véhicules 4X4 des particuliers. Ils emmenaient ces véhicules soit dans sa base ou au KM5.

Abdel Kader KHALIL

27. Abdel Kader KHALIL alias "ABOU" est né à BOY-RABE il y a grandi. Sa famille habite à BOY-RABE. Son père est d'origine Tchadienne. Bien avant l'arrivée de la Seleka, KHALIL était commerçant. Lorsque la Seleka a commencé sa rébellion, KHALIL les a rejoint à SIBUT. Il a abattu une jeune fille de BOY-RABE à SIBUT. Cette jeune fille l'avait reconnu. KHALIL était l'un des Conseillers et Lieutenants de DJOTODIA. Je ne connaissais pas KHALIL auparavant, je l'ai connu au cours d'une réunion à la Mairie du 4^{ème} Arrondissement. Nous avons formé un collectif des habitants du 4^{ème} Arrondissement incluant tous les Chefs de quartier pour prendre part à une rencontre avec les émissaires de DJOTODIA suite à un Mémoire que nous avons adressé au régime de la Seleka. KHALIL faisait partie des représentants de DJOTODIA au cours de cette réunion.

CAR-OTP-2128-0292



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 5 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

28. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma connaissance KHALIL a commis d'autres crimes à part le meurtre de la jeune fille de BOY-RABE dont j'ai parlé.

29. Je ne sais pas si KHALIL a commis des exactions ou pas à part ce dont j'ai parlé.

Réunion avec les émissaires de DJOTODIA

30. Comme je l'ai indiqué le collectif des habitants du 4^{ème} Arrondissement (y compris tous les Chefs de quartiers) , a participé à une réunion à la Mairie du 4^{ème} Arrondissement avec les émissaires de DJOTODIA si mes souvenirs sont exacts dans le premier trimestre de l'année 2013. J'étais présent au cours de cette rencontre et j'ai pris la parole ce jour-là. J'ai eu des propos assez durs contre DJOTODIA et son régime.

31. Parmi les émissaires de DJOTODIA il y avait KHALIL et l'actuel Ministre WANZE de la Sécurité Publique. L'ancien Maire du 4^{ème} Arrondissement, Carlos MOBEALA FEIYANGAI était présent tout comme l'actuelle Maire du 4^{ème} Arrondissement, Madame Brigitte ANDARA. Le Secrétaire Générale de la Marie du 4^{ème} Arrondissement dont j'oublie le nom était aussi présent.

32. La séance a été ouverte par Abdel KHALIL et par la suite Monsieur WANZE a pris la parole. En ma qualité de Secrétaire Général du Collectif, j'ai ensuite pris la parole. Nous avons interpellé les représentants de DJOTODIA sur les dérapages du régime Seleka vis-à-vis des habitants du 4^{ème} Arrondissement dans leur ensemble et particulièrement les habitants de BOY-RABE qui souffraient des agressions constantes de la Seleka. J'ai dit ouvertement à KHALIL qu'il se dit Général mais que moi je ne reconnaissais pas ce grade. J'ai aussi dit que je ne reconnaissais pas DJOTODIA comme Président de la République. J'ai rappelé à KHALIL qu'il a tué une jeune fille de BOY-RABE et que cela n'était pas bien de sa part.

33. Monsieur WANZE n'avait pas apprécié mon franc parler et il s'est énervé en me demandant de retirer les propos que j'avais tenus. Mais KHALIL lui a dit de me laisser m'exprimer.

MEMORANDUM contre la Seleka remis à Nouredine ADAM

34. Nous avons rédigé un Mémoire comme je l'ai souligné dans ma déclaration précédente pour dénoncer les crimes et atrocités commises par la Seleka. J'ai adressé ce Mémoire aux Ambassades accréditées en RCA, à la Présidence de la République mais aussi au Ministre de la Sécurité d'alors Nouredine ADAM. ADAM m'a reçu avec une certaine négligence dans son bureau pendant juste une ou deux minutes. Il y avait beaucoup de monde dans son bureau ce jour-là et j'ai

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0293



Page 6 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

remis le Mémorandum à son Secrétariat particulier. C'est un Monsieur dont je ne connais pas le nom qui était son Secrétaire particulier.

35. J'avais voulu expliquer de vive voix à ADAM le contenu de ce Mémorandum mais je n'en ai pas eu l'occasion vu son attitude quand il m'a reçu. Je ne sais pas s'il a lu ce Mémorandum.
36. Il fallait quelqu'un de très engagé pour aller remettre à ADAM ce Mémorandum et je n'ai aucunement hésité à le faire.
37. ADAM était le moteur du régime de la Seleka, je pense d'ailleurs qu'il était le choix du Président Tchadien Idriss DEBY. DJOTODIA n'était rien dans le système à côté d'ADAM, cela était visible. ADAM est celui qui maîtrisait tout le système de la Seleka et son fonctionnement. C'est KHALIL qui m'a confié cela. ADAM est d'origine Tchadienne. D'ailleurs KHALIL m'a dit plus tard que DJOTODIA n'était pas au courant de tout ce qui se passait dans le fonctionnement du régime Seleka. Pour KHALIL, DJOTODIA était une marionnette du système Seleka.
38. Ce Mémorandum a été rédigé par moi-même, Alfred LEGRAND NGAYA et une troisième personne dont le nom m'échappe mais c'était un jeune qui habitait au quartier FOUH. L'économie générale de ce Mémorandum est une dénonciation claire et directe des exactions de la Seleka sur les habitants du 4^{ème} Arrondissement en général et en particulier sur ceux de BOY-RABE. Nous avons attendu en vain la suite réservée à ce Mémorandum. Je ne sais pas si j'ai une copie de ce Mémorandum mais je pourrai utilement demander à NGAYA qui doit l'avoir.

Mes articles de presse contre la Seleka

39. J'ai eu à rédiger de nombreux articles de presse contre le régime de la Seleka et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'étais traqué par la Seleka. Je devais faire très attention à ma sécurité pour ne pas être une des nombreuses victimes de ce régime.
40. J'ai déjà remis au Bureau du Procureur lors de ma première audition, certaines copies de ces articles que j'ai moi-même rédigés. Après la rédaction des articles, je les faisais imprimer dans un cybercafé et je procédais à leur distribution dans la ville de BANGUI. J'avais une équipe de jeunes qui m'aidaient dans cette tâche de distribution. On était obligés de nous cacher pour le faire sinon on subirait bien évidemment la foudre de la Seleka. On distribuait ces articles un peu partout dans le 4^{ème}, le 8^{ème} Arrondissement, au quartier BOEING, à BEGOUA (sortie Nord de BANGUI) et aussi dans une partie du 5^{ème} Arrondissement. Ces articles de presse étaient gratuits et ils recevaient un très bon écho auprès de la population. J'en ai moi-même transmis certains à la Gendarmerie Nationale.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0294



Page 7 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

41. J'imprimais généralement entre 100 et 200 copies par article de presse. Ce n'était pas facile pour moi en terme de logistique, car il me fallait du papier et un peu d'argent, mais je me débrouillais pour y parvenir. Il y allait de l'intérêt de mon pays.
42. Les enquêteurs m'ont demandé si je me souviens d'une opération ville morte qui a eu lieu en juillet 2013 à BANGUI au cours de laquelle certaines personnes qui distribuaient des tracts avaient été arrêtées.
43. Je me souviens de cette opération ville morte. Mais je n'y ai pas participé car j'étais malade et alité pendant trois mois (de juillet à septembre 2013). Il y a beaucoup de personnes qui ont pris part à cette opération dont Igor LAMAKA par exemple selon les informations que j'ai reçues.
44. À part mes articles de presse, il y avait aussi d'autres journaux qui écrivaient contre le régime de la Seleka et notamment contre DJOTODIA et ADAM. Je peux citer les journaux "LE CITOYEN", "DEMOCRATE" et "MEDIA PLUS" dont le propriétaire est SANDY Cyrus.
45. Les enquêteurs m'ont demandé si parmi ceux qui m'aidaient à procéder à la distribution des articles de presse, quelqu'un a été arrêté.
46. Non, personne n'a été arrêté. Nous faisions très attention et on prenait nos dispositions pour éviter toute arrestation. Il est certain que si ne prenions pas nos dispositions et précautions, nous aurions pu être arrêtés par la Seleka. J'étais moi-même traqué et j'ai reçu la visite d'un gendarme dont j'oublie le nom mais je connaissais bien le père de ce gendarme. Le père du gendarme était un pilote de l'armée de l'air Centrafricaine. Le jeune gendarme était venu un jour d'octobre ou novembre 2013 (je ne me souviens plus très bien) pour enquêter sur ma personne à la demande des autorités. Quand le gendarme a su surtout que je connaissais son père, il m'a prodigué des conseils et il m'a confirmé qu'il avait été chargé de mener une enquête sur moi et que j'étais dans le viseur des autorités. Il ne m'a pas cependant dit expressément d'arrêter mes publications. Il m'a conseillé de me cacher si je pouvais et de ne pas décrocher les appels téléphoniques. J'ai suivi effectivement ses conseils.

Arrestation de

[01/18] PRV

47. Mes deux amis ci-dessus mentionnés ont été arrêtés à mon domicile par une équipe de 12 personnes conduite par le Commissaire NABEZA. La date exacte de leur arrestation se trouve dans la lettre ouverte que j'avais adressé à DJOTODIA et TIANGAYE. Cette lettre est annexée à ma première déclaration. Parmi ces 12 éléments, il y avait 5 qui étaient en tenue civile non armés et les autres étaient en uniforme de forces de l'ordre et armés. Je ne sais pas si les uniformes que portaient

CAR-OTP-2128-0295



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 8 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

ces éléments étaient des tenues militaires ou de police. Ces 12 personnes sont venus dans un véhicule sur lequel il était écrit "POLICE". Le véhicule en question était de couleur bleu-blanc.

48. C'est grâce aux informations qui m'ont été fournies par le jeune gendarme qui était venu enquêter sur moi, que j'ai plus tard su qu'il s'agissait des hommes de Nouredine ADAM. Nous avions aussi des jeunes qui nous renseignaient sur tout ce qui se passait dans la ville. Au sein de la Police Nationale, on avait nos sources d'informations ; je ne peux cependant pas vous communiquer les noms des fonctionnaires de police qui coopéraient avec nous. Par ailleurs à cette époque dans la ville de BANGUI, c'étaient ADAM et ses hommes qui étaient les hommes forts du régime Seleka et ce sont eux qui procédaient aux arrestations.

49.

[01/18] PRV

50. Les Anti-Balaka avaient appris l'acte de trahison de **[01/18] PRV** et ils l'ont pourchassé et ils voulaient se venger de lui et ils ont même détruit ses biens.
51. **[01/18] PRV** faisaient partie de notre cellule d'information en charge de la collecte et du recueil d'informations sur les agissements et les crimes de la Seleka. Je pense que c'est pour cette raison qu'ils ont été arrêtés. C'est grâce au travail de cette cellule que je rédigeais mes articles sur la base bien entendu des informations recueillies. Je partageais avec **[01/18] PRV** toutes les informations que nous recevions des provinces de la part des jeunes dans le cadre de la résistance mais aussi par rapport aux exactions de la Seleka notamment vers le mois de novembre 2013, peu avant l'arrivée des Anti-Balaka à BANGUI.
52. Je devais moi-même aussi être arrêté ce jour-là ; j'ai pu m'éclipser assez rapidement lorsque le Commissaire NABEZA qui était à la tête de cette équipe, a demandé à voir le propriétaire de la maison. Puisqu'il ne me connaissait pas, dès que j'ai entendu cela, je me suis levé pour disparaître astucieusement pour me cacher sous un arbre non loin de ma maison puisqu'il faisait un peu sombre. Je les voyais procéder à l'arrestation de mes camarades de loin. Ils ont été arrêtés deux ou trois semaines après que le passage du jeune gendarme à mon domicile. NABEZA était habillé en tenue beige je crois Il ne portait pas de chapeau sur la tête.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0296



Page 9 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

53. C'est plus tard que mes amis [01/18] PRV m'ont confirmé que c'était le Commissaire NABEZA de la Police qui était venu les arrêter. Ils m'ont aussi confirmé qu'ils ont été détenus dans un conteneur du CEDAD créée par Nouredine ADAM et aussi au CAMP DE ROUX. Ils ont passé 21 jours de détention et ont été torturés par les gens de la Seleka y compris ceux d'ADAM au CEDAD.
54. Le conteneur dans lequel ils ont été détenus se situait à 300 mètres de l'Agence Air France de BANGUI, à côté du Lycée Technique. Le conteneur en question était dans la concession du fils de l'oncle du Président BOZIZE qui s'appelle OUEFIO Roger (il se trouverait actuellement en France). Je connais très bien OUEFIO. Il vit dans une province en France. OUEFIO était à BANGUI quand la Seleka a pris le pouvoir et c'est par la suite qu'il a quitté le pays.
55. Vu cette situation de violation flagrante de droits, j'ai dû contacter le Capitaine ADRIEN (je ne me souviens pas de son nom patronymique) de la SANGARIS. Le Capitaine ADRIEN appartenait à [01/18] PRV de la SANGARIS. C'est le Capitaine ADRIEN qui a fait une pression sur les gens de la Seleka pour que [01/18] PRV soient transférés à la SRI. Je n'ai pas d'autres informations spécifiques au sujet d'ADRIEN mais il doit être en ce moment en FRANCE.
56. [01/18] PRV m'a confié que Nouredine ADAM est venu les voir une fois dans leur geôle au CAMP DE ROUX pour leur demander où est-ce que je me trouvais.
57. [01/18] PRV doivent avoir à peu près 60 ans aujourd'hui, ils sont en tout cas moins âgés que moi. [01/18] PRV est un ancien gendarme qui travaillait au sein des services de renseignements et [01/18] PRV est un ancien professeur d'éducation physique et sportive. Je connais [01/18] PRV depuis très longtemps.
58. Mes camarades ont été libérés je crois le 3 ou le 4 décembre 2013 peu avant l'entrée des Anti-Balaka en scène à BANGUI. Dès qu'ils ont été libérés de la SRI, [01/18] PRV est venu à mon domicile mais je n'étais pas présent, je me trouvais dans ma cachette chez ma grande-sœur au PK13. [01/18] PRV savait où je me trouvais. C'est mon fils qui est venu me trouver chez ma sœur pour m'informer de leur libération.
59. Après leur libération, j'ai continué à garder de très bonnes relations avec [01/18] PRV et [01/18] PRV. On continuait nos activités de collecte d'informations et de dénonciation des exactions de la Seleka. On se voyait aussi dans le cadre familial.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0297



Page 10 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

60. Les enquêteurs m'ont demandé si j'étais en contact avec [01/18] PRV [01/18] PRV lors de leur détention.

61. Lors de leur détention je n'étais pas en contact direct avec eux. J'étais plutôt en contact indirect avec eux à travers nos informateurs au sein de la Police Nationale.

Présence de Nouredine ADAM à BOY-RABE

62. Un jour dont je ne me souviens plus de la date, ADAM est venu à BOY-RABE vers le marché. Il est venu avec une équipe Seleka dans un cortège de plusieurs véhicules militaires. Le véhicule de commandement d'ADAM dans lequel il se trouvait était de couleur noire avec des vitres teintées. Je ne sais pas ce qu'ADAM était venu chercher à BOY-RABE. Abel Kader KHALIL était présent. Ils se sont arrêtés vers la concession du père de KHALIL. Cette concession avait été saccagée et pillée suite au fait que KHALIL ait tué à SIBUT la jeune fille qui habitait à BOY-RABE. Peut-être qu'ADAM était venu avec KHALIL pour vérifier l'état de concession du père de KHALIL ou encore pour rechercher la sympathie des populations de BOY-RABE. Ce n'était pas une très grande concession. ADAM et ses hommes sont restés environ 15 à 20 minutes.

63. J'ai pu voir ADAM à environ 300 mètres de mon domicile, c'était entre 10h et 11h. J'ai vu ADAM descendre de son véhicule de commandement, il était vêtu d'un boubou blanc et il avait un turban sur la tête. Quand il est descendu de sa voiture il s'est approché de KHALIL. ADAM boite un peu quand il marche.

64. Lorsque les femmes du marché ont su que c'était ADAM qui était devant le marché, elles sont sorties en grand nombre et lui ont lancé des injures en disant "assassin, assassin". Les habitants de BOY-RABE parlaient en eux en disant "c'est Nouredine le tueur". Ce jour-là, il n'y avait aucun incident ou trouble particulier à BOY-RABE.

65. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai revu ADAM après cet événement.

66. Non je n'ai pas revu ADAM après cela.

Présence de DJOTODIA à BOY-RABE

67. DJOTODIA est venu un jour du second semestre de l'an 2013 aux environs de 14h-15h à BOY-RABE avec toute une équipe d'éléments Seleka lourdement armés. DJOTODIA et ses hommes se sont installés dans un bar/ buvette au quartier BAFIO. Ce bar n'a pas de nom précis, mais les gens l'appelaient généralement [01/18] PRV [01/18] PRV Le tenancier du bar se nomme [01/18] PRV et son surnom est [01/18] PRV Le

CAR-OTP-2128-0298



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 11 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

bar est fermé actuellement et [01/18] PRV le tenancier est reparti à [01/18] PRV son village d'origine. Le lieu où se situait le bar est devenu une Eglise aujourd'hui.

68. DJOTODIA était habillé en boubou mais il n'avait pas de turban sur la tête. Il est resté environ 30 minutes avec son équipe. Je me trouvais chez moi à la maison et je les ai vus. Il y avait beaucoup de monde ce jour-là qui les regardaient.
69. Je ne sais pas pourquoi DJOTODIA s'est rendu à BOY-RABE ce jour-là. Peut-être qu'il voulait faire une opération de charme envers les populations de BOY-RABE. Le jour où ils sont venus à BOY-RABE, je ne me souviens pas s'il y avait un évènement spécial à BOY-RABE mais les Seleka sillonnaient un peu partout dans le quartier.
70. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai revu DJOTODIA après.
71. Non je n'ai plus revu DJOTODIA.
72. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations au sujet du CEDAD.
73. Comme je vous l'ai souligné le CEDAD était situé derrière l'Agence Air France de BANGUI. Le CEDAD est le Comité Extraordinaire pour la Défense des Acquis Démocratiques. Ce service était dirigé par ADAM. Le CEDAD avait une ramification au niveau de la SRI. ADAM avait aussi fait installer des services parallèles du CEDAD dans d'autres quartiers comme le KM5. Je ne connais pas les noms de ces services parallèles mais ils relevaient tous du CEDAD dirigé par ADAM. Nous le savions à travers nos sources d'informations.
74. Au sein du CEDAD, le conteneur dont j'ai parlé servait de prison où ADAM et ses hommes détenaient plusieurs personnes qui subissaient des tortures. Le CEDAD est un appareil de répression contre tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec la Seleka. C'était un service de renseignements qui effectuait beaucoup d'opérations d'arrestation dans la ville selon les informations que nous recevions de nos informateurs parmi lesquels, se trouve le gendarme dont j'ai parlé. C'est après la départ de la Seleka que je suis passé devant le CEDAD par curiosité et le conteneur était sur place. Ce conteneur était de couleur grise si mes souvenirs sont exacts.
75. Il y a par exemple plus d'une vingtaine de personnes qui ont été tuées au CEDAD et jetées dans un ravin vers le CAMP DE ROUX. Les informations couraient à ce propos dans la ville de BANGUI et c'est ainsi que des journalistes en ont été saisis et ils sont allés voir ces corps. Les médias internationaux en parlaient abondamment et c'est ainsi que j'en ai été informé. Je ne me souviens plus de la date exacte mais cela devait être dans la période de ma maladie et j'écoutais beaucoup la radio. Mon

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0299



Page 12 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

cousin Brice OUENBOY (qui était un FACA), faisait partie des victimes. Le surnom de mon cousin était "DESPERADO", c'était un soldat bien en forme et grand, c'était un militaire aguerri. Je n'ai pas personnellement vu son corps mais j'ai participé à ses obsèques. Ce sont ses parents qui m'en ont informé. Je ne sais pas comment il a été tué. Mon cousin OUENBOY s'était joint aux Anti-Balaka le 5 décembre 2013 à BANGUI et je pense que c'est sans doute au cours de cette bataille qu'il a été tué. C'est sa sœur aînée PHILOMENE (qui est elle aussi décédée) qui m'a rapporté cette information. Les parents (père et mère) de mon cousin OUENBOY sont décédés, il a une sœur qui se nomme [01/18] PRV qui vit dans leur maison familiale à [01/18] PRV de mon domicile. Je pourrai utilement chercher son contact.

76. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles au sujet du CAMP DE ROUX.

77. Je sais que DJOTODIA travaillait au CAMP DE ROUX avec une bonne partie des éléments de la Seleka mais il habitait à l'hôtel Ledger. Le CAMP DE ROUX était transformé en base Seleka et ce camp ressemblait à un village, c'était un désordre bien organisé si je puis m'exprimer ainsi. Le CAMP DE ROUX était aussi un mouvoir, plusieurs personnes ont été tuées là-bas selon les informations que nous avons recueillies. Il y avait une chambre au CAMP DE ROUX où les Seleka assassinaient les gens. Les nouvelles vont vite à BANGUI et dans le système Seleka on avait des proches (qui étaient des fonctionnaires de l'Etat) qui nous informaient régulièrement de ce qui se passait. Il est clair que je ne pouvais pas moi-même me rendre dans ce camp de peur d'être une des victimes de la Seleka.

78. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma connaissance NABEZA travaillait avec Nouredine ADAM au sein du CEDAD.

79. Je ne sais pas si NABEZA travaillait au CEDAD, mais ADAM était le Ministre de la Sécurité intérieure et NABEZA lui était Commissaire de Police. Le Directeur Général de la Police était à l'époque Henri LINGUISSARA. LINGUISSARA est l'actuel Ministre de la Sécurité Publique. C'est en tout cas lui qui était à la tête de l'équipe qui a arrêté mes camarades [01/18] PRV

Lettre adressée à DJOTODIA au sujet de l'arrestation de [01/18] PRV (voir Annexe 6 précédente déclaration - CAR-OTP-2110-0087).

80. S'agissant de cette lettre je l'ai remise à une tierce personne pour la glisser à la Présidence de la République. Je ne pouvais pas aller la remettre moi-même puisque j'étais aussi traqué. Cette lettre a été publiée dans les journaux "MEDIA PLUS", "DEMOCRATE", "LE CITOYEN". J'ai moi-même glissé une copie de cette lettre sous pli fermé au Commissariat du 4^{ème} Arrondissement. J'avais écrit sur

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0300



Page 13 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

l'enveloppe "INFORMATION CAPITALE". La lettre a été aussi adressée aux Ambassades accréditées en RCA.

81. Je n'ai pas reçu de réponse formelle à la lettre. Mon objectif était de mettre une pression sur le régime de la Seleka afin que mes camarades de lutte soient libérés. Je pense que cette médiation de leur arrestation et détention a payé car la Seleka les a finalement libérés.
82. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens d'autres informations au sujet d'autres leaders de la Seleka.
83. Je n'ai pas d'autres informations au sujet d'autres leaders de la Seleka.
84. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai entendu parler d'Adoum RAKHIS et de Fadoul ALBACHAR.
85. Je ne connais pas Adoum RAKHIS. J'ai entendu par contre Judicaël OROFE (ex-Secrétaire General des Anti-Balaka) parler d'un certain FADOUL qu'il a rencontré dans le cadre d'un processus de cohésion sociale. OROFE m'a même montré une photo qu'il avait prise avec FADOUL. FADOUL était l'un des Lieutenants du Chef milicien "FORCE" au KM5. Je ne sais pas s'il s'agit du même FADOUL et je ne sais pas si ce FADOUL est encore en vie.
86. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai des informations potentielles sur les combats entre la Seleka et les Anti-Balaka.
87. Les combats du 5 décembre 2013 à BANGUI ont été rudes entre les Anti-Balaka et la Seleka au niveau de l'ONAF. De l'hôtel Ledger jusqu'au niveau de l'Assemblée Nationale, il y a eu des combats intenses qui ont engendré de nombreux morts tant du côté de la Seleka que des Anti-Balaka.
88. Il y a eu d'autres combats au niveau de MISKINE vers la Résidence de Monsieur Alexandre NGUENDE (ex-Président du CNT). NGUENDE était un partisan de la Seleka. Certains FACA-Anti-Balaka sont descendus dans ce secteur pour affronter et chasser la Seleka. Il y a eu de nombreux morts lors de ces combats.

Informations additionnelles concernant le mouvement Anti-Balaka et ses leaders

GOBERE / KPALANBOA (villages des ancêtres – lieux d'émergence des Anti-Balaka)

89. Ces villages sont ceux de nos ancêtres et sont bien connus des Centrafricains dans leur ensemble. Nous avons été comme je l'ai expliqué lors de ma première audition, envahi par des groupes armés venus de l'extrême Nord de la RCA ; je parle de la

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0301



Page 14 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

Seleka dans son ensemble. Plusieurs membres de cette coalition sont originaires de pays étrangers ; le SOUDAN et le TCHAD par exemples. Moi je suis le Conseiller en communication de NGAISSONA. Face à toutes ces atrocités et crimes que le peuple Centrafricain subissait, les jeunes de notre pays, venus des provinces, se sont regroupés en résistant comme cela avait été aussi fait à l'époque par les Français contre les Nazis.

90. Ces jeunes gens sont partis sur les traces de nos ancêtres à GOBERE, ils sont allés se prosterner devant nos ancêtres comme pour demander leurs bénédictions. Les ancêtres ont agréé cette sollicitation et c'est à GOBERE que les Anti-Balaka sont nés. Les mânes des ancêtres ont été évoquées pour permettre à nos jeunes de démarrer la résistance contre les agresseurs. L'explication que je donne concernant GOBERE est valable pour KPALANBOA. Cette résistance enclenchée par les Anti-Balaka rappelle un peu le "KONGOWARA" la guerre que nos ancêtres ont engagé à l'époque contre le colonisateur. KPALANBOA se trouve dans le Sous-Préfecture de BOSSANGO c'est à peu près à 35 kms de BOSSANGO sur la voie qui mène à BENZAMBE et NANA.
91. Les jeunes de l'OUHAM-PENDE et de l'OUHAM sont ceux qui ont démarré la résistance car notre patrie était en danger et il fallait réagir.

Actions des Anti-Balaka à BANGUI -ZONGO et dans les provinces

92. Les jeunes de BANGUI se sont mêlés aux jeunes des provinces lorsque ces derniers sont arrivés dans la capitale. Il est clair que tout cela concernait les Anti-Balaka dans le but de résister face aux envahisseurs de la Seleka.
93. Certains jeunes de BANGUI tels que NAMSIO Brice alias EMOTION, le Lieutenant HERVE ainsi que Maxime MOKOM se trouvaient quant à eux à ZONGO (République Démocratique du CONGO). Moi je faisais la connexion par personne interposée notamment EMOTION, entre ZONGO et les jeunes des provinces. J'étais moi aussi traqué par le régime de la Seleka comme je vous l'ai expliqué dans ma première déclaration. Je communiquais avec Maxime MOKOM à travers EMOTION lorsqu'ils étaient à ZONGO. Je les tenais informés de la situation que nous vivions.
94. EMOTION est un jeune homme très pointilleux et il a un grand art oratoire. Il était très écouté par les Anti-Balaka notamment quand il transmettait des messages. EMOTION est un ami de mon neveu Max KPANGBA dont j'ai parlé lors de ma première audition. Ils ont grandi ensemble et ils ont des rapports de très bon voisinage.
95. S'agissant de mes contacts avec les provinces, je peux dire que j'étais en contact permanent avec Djim ADOUM qui est un Com-Zone de BOSSANGO. Ce sont les

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0302



Page 15 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

éléments Anti-Balaka sur place qui l'ont choisi unanimement pour les diriger. Djim ADOUM fait partie de ceux qui ont découvert la magie traditionnelle à GOBERE. C'est lui qui coordonnait BOSSANGO. Je ne sais pas si Djim était en contact avec d'autres provinces mais j'imagine que cela allait de soi dans le cadre de cette résistance qui avait cours. Djim était chargé de dispatcher les informations. J'ai le numéro de téléphone de Djim, c'est un civil, un agriculteur. Il faut que j'aie son autorisation avant de vous communiquer par contre son contact.

96. Avant l'attaque du 5 Décembre 2013, il y avait sans doute des attaques/ réactions de défense de la part des jeunes dans les provinces face à certains agresseurs. La Coordination Nationale des Anti-Balaka n'avait pas encore vu le jour par contre. Il y a eu des attaques à BOSSANGO, dans l'OUHAM, à ZERE, BENZAMBE etc. Je ne me souviens pas de la date de ces attaques. Certains Com-Zones ont joué un rôle crucial et stratégique dans la lutte pour la résistance ; je pense à Florent KEMA à BOSSANGO (KEMA est aujourd'hui député de NANA-BAKASSA), NDANGBA dans la région de BOSSANGO aussi. S'agissant de NDANGBA, je tiens à préciser qu'il y avait deux NDANGBA, le petit et le grand. Le petit frère lui est militaire et le grand frère est un civil. Il y avait aussi Alexis MANDAGO et KOSSI (militaire) dans la région de BOSSANGO. Ces garçons étaient tous de véritables guerriers qui savaient se battre et résister. Tous ces Com-Zones avaient de bonnes relations entre eux, ils s'informaient mutuellement. En ce qui concerne MANDAGO, j'ai appris qu'il serait décédé mais j'avoue que je n'ai pas de précisions concrètes sur cette information. Les Com-Zones sont des Commandants de Zone qui sont chargés d'encadrer les Anti-Balaka dans leurs Zones et qui rendent compte à la Coordination Nationale du fonctionnement de leur Zone et de ce qui s'y passe. Ce sont les éléments qui désignent leurs Com-Zones et par la suite le Com-Zone est nommé officiellement dans ses fonctions par la Coordination Nationale.

97. À BOUAR il y a eu des attaques aussi mais je ne m'en souviens pas très précisément, tout cela était avant le 5 Décembre 2013. Nous suivions tous de près ce qui se passait à BANGUI et dans l'arrière-pays. Par la suite notre Com-Zone de BOUAR dont j'oublie le nom nous a fait défection au sein du mouvement. Ce Com-Zone demandait certaines choses à la Coordination, notamment du matériel et des finances. Puisqu'il n'avait pas de suite favorable à ses demandes [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

je ne me rappelle plus de son nom. Je ne me souviens pas non plus des montants qu'il demandait à NGAISSONA.

98. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations au sujet d'une attaque qui aurait eu lieu à BELOKO en 2013.

99. Je n'ai pas de précisions sur cette attaque. Beaucoup de choses se passaient avant l'attaque du 5 Décembre 2013, les informations étaient véhiculées çà et là. Je le

CAR-OTP-2128-0303



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 16 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

rappelle, en ce moment il n'existait pas encore de Coordination Générale des Anti-Balaka.

100. Je pense que des zones comme BOGANGOLO, BOSSEMBELE (147 kms de BOSSANGO), NDJO (situé à 90 Kms de BOSSANGO) , DAMARA et BOUCA ont connu des attaques et incidents. Nous avons des informations disparates là-dessus, tout ceci se passait avant le 5 Décembre 2013. Ces attaques rentraient dans le cadre de la résistance de nos jeunes.

101. Je vous ai longuement parlé de l'attaque du 5 Décembre 2013 lors de ma précédente audition. Il s'agissait d'un action de sursaut national d'envergure. Nous n'avions pas d'autres choix que de résister. Les attaques et les actes de résistance étaient organisés par secteur. Je tiens à souligner cependant que la Coordination Nationale n'était informée des attaques qui naturellement étaient postérieurs à sa création en 2014. Mais avant 2014, chacun avait à son niveau des informations disparates sur ce qui se passait. Par exemple dans la Zone de BOSSANGO je recevais des informations de [01/18] PRV à BERBERATI je recevais des informations [01/18] PRV Quand je recevais de telles informations je les partageais avec d'autres personnes dont NGAYA, [01/18] PRV [01/18] PRV

102. S'agissant des munitions je peux affirmer qu'une partie des munitions provenaient de ZONGO, il s'agit des cartouches de fusils calibre 12. On pouvait facilement acquérir ces munitions à ZONGO. Chacun à son niveau s'arrangeait avec ses moyens pour acquérir s'il pouvait ces munitions, car il fallait se protéger. Les Anti-Balaka utilisaient beaucoup les armes artisanales quand il s'agissait de résister et de se défendre contre les agresseurs de la Seleka.

NGAISSONA

103. Lorsque la crise a éclaté en mars 2013, NGAISSONA se trouvait à l'extérieur du pays pour des raisons médicales. Il avait été nommé Ministre par BOZIZE et il n'est resté en fonction que pendant un seul mois. C'est un opérateur économique et il a beaucoup d'activités et de moyens. NGAISSONA est originaire de NANA-BAKASSA et c'est un proche de BOZIZE qui lui, est originaire de BENZAMBE. Leurs villages se côtoient pratiquement, ils ont donc des liens de parenté en quelque sorte.

104. NGAISSONA s'est par la suite retrouvé au CAMEROUN je crois dans la ville de DOUALA avec d'autres personnes y compris les cadres du régime de BOZIZE. BOZIZE lui-même était aussi parti au CAMEROUN. Au CAMEROUN, il y avait aussi le Capitaine Olivier KOUDEMON connu sous le sobriquet "GBANGOUMA" (un gendarme actuellement, mais auparavant il était un FACA) , Landry TOUABOY

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0304



Page 17 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

(Aide de Camp de François BOZIZE), le Colonel BOZIZE (fils de François BOZIZE) et GBADORA. Ils se sont rendus dans ce pays sans doute pour se mettre à l'abri. Je n'étais pas en contact direct avec NGAISSONA quand il se trouvait au CAMEROUN. Mais c'est indirectement à travers Alfred LEGRAND NGAYA que j'étais en contact avec lui. Je n'ai jamais assisté à leur conversation par contre. NGAISSONA était outré de ce que des étrangers venus d'ailleurs (TCHAD et SOUDAN) comme Ali DARASSA, SIDIKI et ALKHATIM puissent agresser notre pays et ses habitants. Il estimait que la RCA leur avait ouvert ses portes et que lui NGAISSONA, ne pouvait pas accepter ce qui se passait. NGAISSONA a dit donc qu'il ferait tout pour rentrer au pays vu qu'il avait aussi de nombreux biens matériels qui avaient été pillés par les gens de la Seleka. Je ne me souviens plus à qui NGAISSONA avait dit cela. NGAYA venait toujours chez moi, c'est mon neveu.

105. Le Capitaine Eugene NGAIKOSSET était lui aussi à un moment donné au CAMEROUN. Mais il était auparavant en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) où il avait été arrêté et détenu avant d'être libéré. C'est par la suite qu'il s'est rendu au CAMEROUN. Mais je ne sais pas exactement à quelle date il s'est rendu au CAMEROUN. Mais, je puis affirmer que NGAIKOSSET a quitté BANGUI après tous ceux que j'ai cités plus haut peu après l'arrivée de la Seleka.
106. NGAISSONA est le Président de la Fédération centrafricaine de Football, il est très populaire auprès de la jeunesse.
107. Les enquêteurs m'ont demandé si NGAISSONA était en contact depuis le CAMEROUN avec les Anti-Balaka et la jeunesse dans le cadre de cette action de "résistance".
108. Je ne sais pas par contre si NGAISSONA était en contact avec les Anti-Balaka pendant qu'il se trouvait au CAMEROUN. Je ne sais pas ce qu'il préparait depuis le CAMEROUN. Je sais simplement que NGAISSONA avait décidé d'encadrer ces jeunes, ces enfants. Et c'est à travers Alfred LEGRAND NGAYA que j'avais ces informations, car lui il était régulièrement en contact avec NGAISSONA téléphoniquement. C'est d'ailleurs NGAYA qui m'informait à propos des réunions qui se tenaient là-bas au CAMEROUN entre BOZIZE, NGAISSONA, KOUDEMON et d'autres personnes. NGAYA se trouvait à BANGUI. Il habite à 800 mètres de mon domicile. Je tiens à préciser que n'eût été NGAISSONA, le pays aurait brûlé. Je le considère comme quelqu'un qui a sauvé la RCA.
109. Les enquêteurs m'ont demandé si KOKATE et Bernard MOKOM participait à ces réunions tenues au CAMEROUN.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0305



Page 18 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

110. Je ne sais pas si KOKATE et Bernard MOKOM participaient à ces réunions. Je n'étais pas un témoin direct car je tenais mes informations de NGAYA. Bernard MOKOM est très proche de BOZIZE par contre.
111. NGAISSONA est retourné à BANGUI en janvier 2014. NGAISSONA a dépensé énormément d'argent pour encadrer ces jeunes Anti-Balaka. Il a dit aux jeunes : "nous sommes attaqués par des étrangers et si nous n'y prenons garde, le pays va sombrer". NGAISSONA est venu avec un esprit de conciliation. Les bastions de la résistance Anti-Balaka sont : l'OUHAM, l'OUHAM-PENDE, NANA-MAMBERE, MAMBERE-KADEI.
112. Il y avait un désordre inqualifiable au sein des Anti-Balaka et on (je veux parler de NGAYA, EMOTION, Dieudonné NDOMATE et moi-même) s'est retrouvés pour faire appel à NGAISSONA car il a une assise financière et pouvait aider à encadrer ces jeunes. Cela s'est passé bien avant le retour de NGAISSONA. NGAISSONA a accepté d'être le leader des Anti-Balaka. Il a donc accepté de mettre des moyens financiers à leur disposition pour les encadrer. J'entends par encadrer les Anti-Balaka, les organiser afin de faire face aux mercenaires. Les Anti-Balaka étaient venus en masse des provinces en direction de BANGUI. Ils étaient environ 4000. J'ai personnellement dit à ces jeunes qu'ils ont eu un sauveur en la personne de NGAISSONA qui allait les organiser.
113. NGAISSONA avait dit au Lieutenant KONATE qu'il ne fallait pas que les Anti-Balaka commettent des crimes et KONATE était chargé de faire répercuter ce message aux éléments.
114. NGAISSONA les a organisés avec ses moyens. Il fallait créer des Zones dirigées par des Com-Zones. Ces Com-Zones avaient des éléments sous leur contrôle. Et ces Com-Zones rendaient compte à la Coordination Nationale des Anti-Balaka. Ces comptes rendus se faisaient au cours des réunions de la Coordination Nationale. Mais il pouvait avoir une brève information téléphonique sur ce qui se passe dans telle ou telle Zone, mais pas un véritable compte rendu. NGAISSONA donnait de l'argent aux Com-Zones afin qu'ils puissent encadrer leurs éléments. Les montants variaient en fonction des Zones. Je ne me souviens pas des montants exacts. Il pouvait donner un tel montant à BOSSANGO et donner tel autre montant à telle autre Zone. C'est la trésorière de la Coordination qui remettait cet argent devant tout le monde. Il y avait toujours une décharge de la part de la personne qui recevait les fonds ; il pouvait s'agir du Com-Zone, d'une autre personne ou d'un envoyé. C'est le Trésorier et le Trésorier Adjoint qui gardaient les décharges de réception de fonds. Je ne sais pas si ces décharges ont été remises ou non à NGAISSONA.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



Page 19 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

115. NGAISSONA donnait des directives et des conseils aux Anti-Balaka en tant que Coordonnateur National. Cependant, il y avait souvent des éléments incontrôlés parmi les Anti-Balaka. Ces derniers commettaient souvent des actes répréhensibles. Je prends l'exemple du nommé JOB, il a été abattu par un FACA à la faveur d'un vol qu'il était en train de perpétrer dans un débit de boissons situé en face de mon domicile. Il y a un autre élément du nom de FEIDANGAMOKOÏ Freddy qui lui est mort tragiquement au cours d'un accident de la circulation.
116. Quand je parle de jeunes de villes et villages, ce sont eux essentiellement qui constituaient les Anti-Balaka et NGAISSONA qui dirigeait cette jeunesse dirigeait ipso facto les Anti-Balaka.
117. Les enquêteurs m'ont demandé s'il y a eu une réunion pour désigner NGAISSONA comme Coordonnateur Général des Anti-Balaka.
118. Il y a eu effectivement une réunion pour désigner NGAISSONA comme Coordonnateur Général des Anti-Balaka. Cette réunion a eu lieu au domicile de NGAISSONA à son retour du CAMEROUN. Etaient présents lors de cette réunion : Maxime MOKOM, NDOMATE, Lieutenant HERVE, EMOTION, moi-même et d'autres personnes dont je ne me souviens plus très bien des noms. NGAISSONA avait accepté d'être le leader des Anti-Balaka et il leur a demandé d'être disciplinés.
119. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma connaissance il y avait un malaise entre les Anti-Balaka au moment de la désignation de NGAISSONA comme Coordinateur Général.
120. À ma connaissance il n'y avait pas de malaise au sein des Anti-Balaka. Je sais simplement que NGAISSONA était un peu hésitant avant d'accepter de prendre la tête du mouvement.
121. Les enquêteurs m'ont demandé quelles sont les relations entre Alfred LEGRAND NGAYA et NGAISSONA.
122. NGAISSONA et NGAYA ont des relations assez profondes d'amitié. NGAYA est le Conseiller politique de NGAISSONA. NGAYA est le fils de ma grande sœur. Lorsque NGAISSONA envoyait de l'argent à NGAYA pendant qu'il se trouvait au CAMEROUN, ce dernier se chargeait de remettre cet argent aux Anti-Balaka, notamment à ANDJILO. À ma connaissance cette remise s'est faite après le 5 décembre 2013. La raison était toute simple ; les éléments Anti-Balaka d'ANDJILO étaient très agressifs et il fallait les encadrer et s'occuper d'eux, les aider à se nourrir pour ne pas qu'ils commettent par exemple des actes d'agressions contre les populations. Je ne sais s'il y a eu des remises de fonds aux Anti-Balaka avant le 5 décembre. Je crois qu'en ce qui concerne l'utilisation ou non de l'argent aux fins

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



Page 20 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

précisées, c'est NGAYA qui pouvait le confirmer ou non à NGAISSONA. Moi je ne pouvais pas le savoir.

123. En ce qui concerne le financement des activités des Anti-Balaka, la décision était prise collégalement de donner tel ou tel montant à tel ou tel Com-Zone pour la gestion de ses éléments et de son secteur. Mais c'est NGAISSONA qui sortait personnellement l'argent de sa poche. Par décision collégiale, j'entends l'accord de NGAISSONA lui-même, celui du Commandant des Opérations (Dieudonné NDOMATE qui est l'actuel Ministre du Tourisme au sein du Gouvernement TOUADERA), d'Igor LAMAKA, d'EMOTION, de Thierry LEBENE, de Maxime MOKOM et de Bernard MOKOM qui lui assistait aux décisions en tant que Conseiller. Je peux considérer Bernard MOKOM comme un très bon Conseiller car il intervenait au cours des réunions et faisait des propositions pertinentes sur fonctionnement de la Coordination Nationale et aussi sur la gestion des Anti-Balaka. Il y avait une Trésorière dont j'oublie le nom au sein de la Coordination Nationale qui s'occupait des sorties de fonds en direction des Com-Zones.
124. La Coordination Nationale Anti-Balaka tenait des réunions hebdomadaires et mensuelles en fonction des cas ou sujets à traiter. Si mes souvenirs sont exacts la première réunion de la Coordination Nationale s'est tenue en avril 2014 au domicile de NGAISSONA.
125. Les enquêteurs m'ont demandé s'il existait un cahier de dépenses de la Coordination Nationale Anti-Balaka.
126. Je ne sais pas s'il existait un cahier de dépenses au sein de la Coordination.
127. NGAISSONA recevait des coups de fil des Com-Zones qui lui rendaient compte de la situation dans leurs zones respectives. Il les écoutait pour savoir s'ils avaient telle ou telle plainte ou des besoins. Par exemple, les Com-Zones de BOUAR, de BOSSANGO, de BOZOUUM l'appelaient très souvent. Quand ces Com-Zones ne pouvaient pas le joindre, ils pouvaient m'appeler et je répercutais par la suite les informations à NGAISSONA.
128. La Coordination Nationale des Anti-Balaka était informée de tout ce qui se passait en province de la part des Com-Zones. À BOZOUUM le Com-Zone était BAMONEGON (il est décédé suite à un accident courant 2014, en tout cas après l'attaque du 5 décembre 2013); à BOSSANGO il y avait Djim ADOUM [01/18] PRV à BERBERATI il y avait Aubin MBOYA. Florent KEMA était très mobile, il pouvait appeler directement NGAISSONA ou NGAYA pour rendre compte.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0308



Page 21 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

129. En 2014, NGAISSONA est rentré dans une colère noire contre le Gouvernement de transition dirigé par Madame SAMBA-PANZA. En effet, la Coordination Nationale avait émis un message, une revendication à Madame SAMBA-PANZA relativement à la prise en compte des combattants Anti-Balaka dans le cadre du programme de sortie de crise. Madame SAMBA-PANZA n'y avait pas répondu. Alors que les gens de la Seleka, eux bénéficiaient déjà d'un programme de prise en charge de la part du même Gouvernement. NGAISSONA avait trouvé cela inacceptable et pour lui c'était un affront fait aux Anti-Balaka. Il a dès lors décidé d'une opération ville morte sur BANGUI. Effectivement cette opération a fait bouger les lignes et nous avons été reçus par Madame SAMBA-PANZA. Il y avait KOKATE, NGAYA et Paleon ZILABO et moi-même. Par la suite les choses se sont calmées et l'ordre est revenu dans la ville de BANGUI.
130. Les vrais Anti-Balaka, NGAISSONA les a ramenés au village, en province.
131. Tous les Com-Zones Anti-Balaka qui venaient à BANGUI pour participer aux réunions de la Coordination étaient pris en charge par NGAISSONA. Lorsqu'il s'agissait d'une Assemblée Générale de la Coordination la réunion se tenait à l'hôtel AZIMUT. Quand il s'agissait de simples réunions, on les tenait soit chez moi à domicile ou chez NGAISSONA.
132. Tel Com-Zone pouvait plus tard appeler pour avoir des unités téléphoniques par exemple. On essayait chacun à notre niveau d'y faire face. NGAISSONA pouvait aussi les assister. Il pouvait donner deux ou trois téléphones par exemple à des Com-Zones pour les aider. En ce qui concerne les moyens de déplacement, certains Com-Zones avaient leurs propres moyens de déplacement comme des motos par exemple.

MOKOM

133. Maxime MOKOM est le fils de Bernard MOKOM. Maxime MOKOM est l'actuel Ministre en charge du DDR. Comme indiqué, il se trouvait à ZONGO avant l'attaque du 5 décembre 2013. Il est revenu à BANGUI après le retour de NGAISSONA. Il a traversé le fleuve OUBANGUI et il s'est retrouvé derrière la colline de BOY-RABE où se trouvaient aussi le Lieutenant HERVE, EMOTION et d'autres jeunes.
134. MOKOM était une ressource humaine du mouvement. Je ne sais pas par contre s'il était en contact avec les jeunes Anti-Balaka des provinces quand il était à ZONGO. C'est EMOTION qui faisait la liaison entre MOKOM et moi. MOKOM était régulièrement informé de ce qui se passait à BANGUI notamment avant l'attaque du 5 décembre. Moi j'étais caché au PK13 chez ma grande sœur qui se nomme NDOUTIFIO Albertine (elle est décédée), et ce, pour des raisons de sécurité.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0309



Page 22 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

135. MOKOM réagissait très positivement par rapport aux informations qui lui étaient communiquées. Il disait en substance "soyez sur vos gardes pour défendre le pays". C'était un message assez clair de combattant.
136. MOKOM a son propre groupe Anti-Balaka qu'on appelle "Anti-Balaka, aile MOKOM". C'est deux mois avant la création du Parti Centrafricain pour l'Unité et le Développement (PCUD) que l'aile MOKOM est née. Mais je ne me souviens plus de la date exacte. Il y avait une aile Anti-Balaka NGAISSONA qui s'est transformée en PCUD.
137. Les enquêteurs m'ont demandé si Maxime MOKOM fournissait des munitions ou armes aux Anti-Balaka.
138. Je ne sais pas si MOKOM fournissait des munitions aux Anti-Balaka. Je n'ai pas été témoin de cela.
139. Le petit frère de MOKOM qui se nomme Rochael MOKOM a été tué en même temps que la journaliste Française Camille LEPAGE. C'est une munition d'une arme Française appelée "FAMAS" qui les a tués tous les deux.

Les FACA Anti-Balaka

140. Il y avait des FACA parmi les Anti-Balaka notamment à BOY-RABE et à BOEING. Certains se trouvaient aussi dans les provinces. Moi je n'étais pas en contact direct avec eux puisque j'étais dans ma cachette au PK13, mais j'avais les informations sur leur présence. Parmi ces FACA je peux citer le Lieutenant Yvon KONATE, le Lieutenant HERVE, Caporal KOSSI Lucien, Guy MAZIMBELET (tué lors d'un incident à la Gendarmerie) qui sont tous de BOY-RABE. Les chefs des Anti-Balaka FACA de BOY-RABE sont le Lieutenant HERVE et le Caporal Lucien KOSSI.
141. Je ne me souviens pas très bien des noms des FACA qui se trouvaient à BOEING. Sur l'axe de MBAIKI en revanche il y avait YEKATOM alias RHOMBOT et ses éléments.
142. [01/18] PRV à BOY-RABE du côté de la route et les Anti-Balaka avaient une base [01/18] PRV. Ils appelaient cette base "QG". Ce "QG" se situait sur l'axe de la route du cimetière de NDRESS. Il fallait dépasser l'école et le centre de santé pour y accéder [01/18] PRV et le QG des Anti-Balaka se situe à cet endroit.

CAR-OTP-2128-0310



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 23 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

143. C'est lorsque les autres jeunes Anti-Balaka sont arrivés plus tard des provinces pour se retrouver à BANGUI que certains d'entre eux tels qu'ANDJILO, venu de BOUCA avec ses éléments, se sont basés eux aussi à BOY-RABE au quartier BAFIO.
144. J'affirme que les FACA qui ont rejoint les Anti-Balaka sont tous du régime de BOZIZE. BOZIZE est de BOSSANGO, moi-même je viens aussi de BOSSANGO et plusieurs FACA sont de cette même région.
145. Le clan BOZIZE a pris une part très active dans la résistance Anti-Balaka. Ils y ont participé stratégiquement et physiquement aux côtés des Anti-Balaka. Quand on est au front, on participe à la lutte. Parmi les enfants de BOZIZE qui ont pris une part active à la lutte, je peux citer Rodrigue BOZIZE. Ce dernier était très mobile entre BOEING et BOY-RABE. Les autres enfants de BOZIZE ne se trouvaient pas à BANGUI.
146. Les enquêteurs m'ont demandé si les enfants de BOZIZE ou François BOZIZE lui-même ont eu à financer les FACA et les Anti-Balaka qui luttait dans le cadre du mouvement Anti-Balaka.
147. Je ne sais pas s'ils ont eu à financer les Anti-Balaka. Je n'ai pas d'exemples précis à vous donner sur ce point.

Les Communiqués de presse Anti-Balaka

148. La Coordination Nationale faisait des Communiqués de presse qui étaient publiés. Je rédigeais moi-même certains de ces communiqués, Alfred LEGRAND NGAYA en faisait de même ainsi que Judicaël OROFE (il n'est plus à BANGUI). Nous saisissons ces Communiqués de presse nous-mêmes quand nous le pouvions.
149. Les enquêteurs m'ont demandé si NGAISSONA lisait les Communiqués de presse qui devaient être publiés.
150. NGAISSONA lisait tous les Communiqués de presse de la Coordination Nationale ; il lisait d'abord les brouillons qui lui étaient présentés, il en prenait connaissance et bien souvent il faisait lui-même des amendements aux termes ou contenus des Communiqués avant de les signer pour publication.

YEKATOM RHOMBOT

151. YEKATOM est un FACA qui faisait partie des Anti-Balaka. Il avait sa base sur la route de MBAIKI en pleine brousse. Il avait sous son contrôle un nombre important d'éléments. Il les dirigeait d'une main de fer et les disciplinait comme il se doit. Il les sanctionnait aussi quand il le fallait.

CAR-OTP-2128-0311



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 24 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

152. YEKATOM faisait bien partie de la Coordination Nationale Anti-Balaka ; pour preuve, même si lui-même ne participait pas très souvent aux réunions, il envoyait deux membres de son groupe qui le représentaient et lui faisaient les compte rendus des décisions prises au sein de la Coordination Nationale Anti-Balaka. Ces deux représentants sont : Vivien BEINA et Paleon ZILABO. Les représentants de YAKATOM qui participaient aux réunions de la Coordination Nationale faisaient part de leurs activités. Par exemple ils parlaient souvent des travaux champêtres qu'ils effectuaient en découpant les arbres dans la forêt etc.. pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs éléments.
153. La Coordination Nationale des Anti-Balaka donnait en retour des directives à YEKATOM à travers ses représentants suscités. Je sais par exemple que dès que NGAISSONA était informé des cas d'extorsions de fonds de la part de YEKATOM et de ses éléments, il donnait des directives et instructions assez claires pour faire cesser cela. Les informations couraient assez rapidement dans BANGUI et quand NGAISSONA était informé de cela, il prenait des initiatives.
154. Les enquêteurs m'ont demandé si la Coordination Nationale des Anti-Balaka était informée de ce qui se passait au niveau du PK9 qui était tenu par RHOMBOT et ses éléments.
155. L'axe du PK9 mène vers MBAIKI. YEKATOM et ses hommes avaient érigé une barrière au niveau du poste de gendarmerie. Cette barrière était tenue par les éléments de RHOMBOT. Ces éléments posaient des actes parfois malsains il faut le reconnaître. Ils extorquaient de l'argent aux passants, ils leur faisaient payer de l'argent sans aucune raison valable. Lorsque YEKATOM était informé parfois de ces actes commis par ses éléments, il les bastonnait sévèrement et leur infligeait une punition. Lorsque NGAISSONA en était informé il donnait des conseils à YEKATOM pour qu'il éduque plutôt ses éléments au lieu de les tabasser tout le temps. NGAISSONA nous disait qu'il a appris telle ou telle chose sur le groupe de YEKATOM et il nous demandait si nous étions informés de cela. Moi je cherchais à vérifier l'information avant de me prononcer.
156. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma connaissance, YEKATOM s'est retrouvé hors de la RCA à un moment donné de la crise.
157. Je n'en ai aucune connaissance.

Interactions entre la Coordination Nationale et les Zones Anti-Balaka (provinces)

158. Ainsi que souligné, il existait une constante action de collaboration entre la Coordination Nationale Anti-Balaka basée à BANGUI et les provinces dirigées par

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0312



Page 25 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

des Com-Zones. La Coordination Nationale suivait de près tout ce qui se passait dans les provinces et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle dès que la Coordination Nationale recevait des informations concernant les provinces de la part des Com-Zones, elle convoquait ces Com-Zones ou bien elle leur donnait des instructions et directives assez claires.

159. NGAISSONA n'hésitait pas à taper du poing sur la table quand les Anti-Balaka ne se comportaient pas bien, il les rappelait à l'ordre. Lorsqu'un Com-Zone décédait, il était procédé naturellement à son remplacement suite à une décision collégiale au sein de la Coordination.
160. **Les enquêteurs m'ont demandé quelles sont les régions ou Zones Anti-Balaka qui saisissaient le plus souvent la Coordination Nationale pour transmission de rapports verbaux ou informations.**
161. La Coordination Nationale était beaucoup saisie par les régions / Com-Zones de l'OUHAM, de l'OUHAM-PENDE, de la MAMBERE-KADEÏ (qui comprend GUENG) et une partie de la NANA-GBRIGUIZI (KAGABANDORO et MBRES). Nous étions informés des incidents et attaques qui avaient cours suite à des actes d'agression ou provocations de la Seleka ou de certains musulmans. Je rappelle que même après janvier 2014 (date de départ de DJOTODIA du pouvoir), certains éléments de la Seleka étaient toujours présents par exemples dans les villes de BATANGAFO et de KOUKI.
162. Très souvent les Anti-Balaka réagissaient de manière assez rudes aux attaques et provocations.
163. La Coordination Nationale des Anti-Balaka avait des chargés de mission qui se rendaient en province à chaque fois que besoin en était. Parmi ceux qui effectuaient souvent les missions en province, il y avait le Commandant des Opérations NDOMATE Dieudonné, OROFE Jean Noël (oncle de Judicaël OROFE), et aussi Judicaël OROFE lui-même. Le Chef d'Etat-major des Anti-Balaka, Olivier FEISSONA participait lui aussi aux missions.
164. Les missions étaient mises en route grâce à des ordres de missions dument signés par NGAISSONA. NGAISSONA donnait souvent de l'argent à ces chargés de mission pour les Com-Zones afin qu'ils puissent entretenir leurs éléments. NGAISSONA tenait au bon moral des troupes donc il les aidait.
165. Des comptes rendus de missions étaient faits dans le cadre des réunions de la Coordination Nationale, par ceux qui allaient en mission. NGAISSONA assistait bien entendu à ces compte rendus. Je peux donner l'exemple d'une réunion au cours de laquelle ANDJILO a sorti de son arme et avait voulu attenter à la vie de NGAYA.

CAR-OTP-2128-0313



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 26 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

C'est NGAISSONA qui a dû intervenir pour calmer les esprits des uns et des autres. ANDJILO en voulait à NGAYA qui avait selon lui pris certaines initiatives unilatérales sans s'en référer à la Coordination. ANDJILO reprochait en fait à NGAYA d'avoir donné une interview à RFI sans l'aval de la Coordination Nationale. En principe c'est moi qui devait faire cette intervention à RFI et non lui NGAYA.

GUENG

166. Le Com-Zone qui s'occupait de la Zone de GUENG est Aubin MBOYA. Il se trouve en ce moment à BANGUI et il fait partie d'une plateforme commune Anti-Balaka / Seleka chargée du suivi des activités de sortie de crise. Aubin MBOYA rendait compte directement à la Coordination Nationale de tout ce qui se passait dans sa Zone de compétence y compris GUENG. C'est Aubin MBOYA qui a organisé les jeunes Anti-Balaka de GUENG. Je sais qu'il faisait beaucoup de rappels à l'ordre notamment lorsque les éléments Anti-Balaka s'en prenaient aux musulmans de GUENG.
167. En 2014 il y a eu une attaque contre les musulmans et cela était partie des provocations des musulmans. C'est pourquoi les jeunes Anti-Balaka ont réagi violemment. MBOYA m'a parlé de représailles à ce que je sache et je ne connais pas le nombre exact de victimes (personnes tuées) suite à ces incidents.
168. Certains Anti-Balaka de GUENG s'en sont pris aux musulmans dès qu'ils ont appris que les Seleka commettaient des crimes contre les populations non musulmanes dans le pays. C'est ainsi que face à cette situation, plusieurs musulmans ont décidé de se rendre au CAMEROUN pour sauvegarder leurs vies contre des actions ou attaques de la part des Anti-Balaka. C'est Aubin MBOYA qui les a aidés et encadrés pour se rendre au CAMEROUN. Je ne connais pas les noms des leaders Anti-Balaka de GUENG mais Aubin MBOYA doit le savoir. MBOYA avait un Adjoint appelé SEREGAZA (qui est décédé) et c'est ce dernier qui avait été désigné par MBOYA pour accompagner les musulmans vers le CAMEROUN. Je sais que cela lui a pris une journée avec sa moto.
169. J'avais parlé d'un élément Anti-Balaka surnommé 33/40 lors de ma précédente audition qui avait été arrêté ; et j'avais fait référence à GUENG, mais il s'agit plutôt d'un élément de BOSSANGO et non de GUENG.
170. Je sais que la Coordination Nationale des Anti-Balaka a réagi automatiquement suite aux incidents de GUENG. NGAISSONA avait décidé de l'envoi d'une délégation à GUEN pour calmer la tension. Faisaient partie de cette délégation, le Commandant des Operations (NDOMATE), le Chef d'Etat-Major des Anti-Balaka (Olivier FEISSONA) ainsi que Judicaël OROFE. Un compte rendu de mission avait

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0314



Page 27 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

été fait dans le cadre d'une réunion de la Coordination Nationale. Les émissaires de NGAISSONA au cours de la mission à GUENG notamment le Commandant des Operations et le Chef d'Etat-Major des Anti-Balaka, ont parlé aux éléments Anti-Balaka.

171. Les éléments Anti-Balaka de GUENG dépendaient bel et bien de la Coordination National et ils étaient représentés par Aubin MBOYA. Je pense que GUENG aussi recevait un soutien financier de la part de NGAISSONA à travers MBOYA comme d'ailleurs tous les autres Com-Zones. L'objectif était de s'occuper des éléments.
172. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais un certain BEINA dans la région de GUENG.
173. Non je ne connais pas de BEINA de la région de GUENG. Je connais BEINA Vivien qui lui aussi est un Anti-Balaka. Je ne me souviens pas avoir entendu MBOYA évoquer ce nom BEINA en rapport avec les évènements de GUENG.
174. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais les nommés Mathurin KOMBO, Armand GUIDO, Armand SAKPEM ainsi que le nom du Maire de la ville de GUENG.
175. Je ne connais pas les susnommés encore moins le nom du Maire de la ville de GUENG.

L'Unité spéciale de lutte contre les faux Anti-Balaka

176. Comme je vous l'ai expliqué, il y avait de faux Anti-Balaka au sein du mouvement Anti-Balaka. Ces faux Anti-Balaka sont ceux qui se sont frottés aux Seleka et qui ont pu avoir des armes. Ces faux Anti-Balaka ont vu le jour quand la Seleka est partie. Ils ne respectaient pas les consignes qui leur étaient données et commettaient beaucoup de méfaits. Il fallait mettre fin à cela. C'est ainsi qu'il a été décidé au sein de la Coordination Nationale de mettre en place une Unité dite Spéciale qui était chargée de traquer ces faux Anti-Balaka.
177. Cette Unité Spéciale est un arrangement entre le Chef d'Etat-Major des Anti-Balaka (Olivier FEISSONA) et le Capitaine Olivier KOUDEMON dit GBANGOUMA. Les faux Anti-Balaka ont donc été débusqués et mis aux arrêts avant d'être incarcérés. Parmi ces faux Anti-Balaka, je peux citer LARMASSOUM et son groupe. LARMASSOUM était un Com-Zone Seleka et il avait sous son contrôle près de 300 éléments. LARMASSOUM et ses éléments au sein desquels certains se réclamaient être Anti-Balaka, commettaient des actes d'agression contre les populations du 8^{ème} et du 5^{ème} Arrondissement. C'est l'Unité Spéciale de lutte contre les faux Anti-Balaka qui a mis fin à leurs activités. LARMASSOUM est un ancien

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2128-0315

Page 28 sur 33

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

responsable de la rébellion APRD. Lorsque LARMASSOUM a été arrêté, il a été conduit directement à la gendarmerie par l'Unité Spéciale.

178. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma souvenance LARMASSOUM n'a pas été d'abord conduit au domicile de NGAISSONA avant sa remise à la gendarmerie. Ils m'ont aussi demandé si Thierry LEBENE était présent au cours de cette opération d'arrestation.

179. De ce que je sais, LARMASSOUM a été conduit directement à la gendarmerie lorsqu'il a été arrêté et LEBENE n'étais pas présent au cours de son arrestation. Thierry LEBENE gérait plutôt la zone de OUANGO.

Le PCUD

180. Le PCUD est le Parti Centrafricain pour l'Unité et le Développement. Son Président est Patrice Edouard NGAISSONA. Le Secrétaire Général du PCUD est SAMSON [01/18] PRV L'ancien Secrétaire Général est KOY Euloge, il a fait défection et a rejoint le camp du Mouvement Cœurs Unis (MCU) de l'actuel Président TOUADERA. KOY Euloge est actuellement candidat aux élections législatives dans la circonscription de SATAMA (située dans la Zone de BANGASSOU).

181. Je suis Conseiller en Communication au sein du PCUD. Le PCUD a été créé en 2015 suite à une concertation entre NGAISSONA, moi-même et d'autres personnes dont NGAYA. L'objectif était de transformer le mouvement Anti-Balaka en parti politique. C'est le Magistrat FEIGANZAOUI qui a rédigé les Statuts du PCUD.

182. Le PCUD a une adresse email, mais je ne me souviens pas de cette adresse. Je pourrai éventuellement chercher. Le PCUD continue ses activités à ce jour. Le siège du PCUD se trouve au quartier MISKINE (dans la partie du 1^{er} Arrondissement). Il est situé sur le côté gauche en allant au PK12 sur l'axe du Lycée BOGANDA.

183. Certains ex-Com-Zones font partie du Bureau du PCUD ; Vivien BEINA (Trésorier Adjoint) et Paleon ZILABO (Conseiller).

184. L'aile NGAISSONA Anti-Balaka s'est transformée en parti politique PCUD.

185. Les enquêteurs m'ont demandé si certains ex-Com-Zones ont été élus sous la bannière du PCUD.

186. Oui il y a des Com-Zones qui ont été élus comme Députés sous la bannière du parti PCUD. Il y a Florent KEMA (Député de NANA-BAKASSA), SYMPHORIEN

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0316



Page 29 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

(Député de BOSSANGO 4), Le BLEU (Député de YALOKÉ), Alfred YEKATOM RHOMBOT (Député de MBAIKI 2). Il faut souligner cependant que YEKATOM n'était pas très actif au sein du PCUD.

187. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles au sujet des crimes à caractère sexuel qui auraient été commis pendant la crise en RCA.

188. Je n'ai pas d'informations précises à ce sujet.

189. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles au sujet de la COCORA et de la COAC.

190. Je sais que c'est Levy YAKETE qui a créé la COCORA. YAKETE est mort en FRANCE. "COCORA" signifie en Sango "Arc" ou "flèche". La COCORA venait en soutien au régime de François BOZIZE. La COCORA a été mise en place lorsque la Seleka a démarré sa rébellion en 2012. Mais je n'ai pas d'informations précises sur les activités de la COCORA dans la ville de BANGUI.

191. En ce qui concerne la COAC je n'ai pas d'information sur cette organisation.

192. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais Steve YAMBETE.

193. Je connais Steve YAMBETE, c'est un proche de BOZIZE et il soutenait aussi les activités du régime BOZIZE en son temps. Je n'ai pas une connaissance par contre précise sur les activités qu'il menait.

Informations concernant certaines personnes

194. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais les personnes ci-après désignées ; si oui dans quelles circonstances je les ai connues et quels sont nos liens éventuels.

195. Prince LAKOUETENE : je ne le connais pas.

196. Salomon KOBO : je ne le connais pas.

197. Sex Perrier MOTEME DONGOMBE : je ne le connais pas.

198. Ambassadeur OGUERÉ : C'est un Pasteur aujourd'hui, je le connais très bien car nous avons grandi ensemble. Il était Ambassadeur de la RCA au CAMEROON. Quand il est revenu du TCHAD il a commencé ses activités en tant que Pasteur. Il habite vers [01/18] PRV Son contact est le [01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0317



Page 30 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

199. Marcel-Dexter GAZIKOLGUET : je ne le connais pas.
200. Yvon SONGUET : je ne le connais pas. J'ai connu le père SONGUET quand j'étais en FRANCE. Mais ce dernier est décédé.
201. Marcelin YALIMINDE : Je ne le connais pas.
202. RANGBA Samuel : je le connais , je crois qu'il devait être en fonction au Ministère des Affaires Etrangères comme Directeur Général sous le régime BOZIZE. Mais je ne sais pas ce qu'il fait actuellement. Je n'ai pas son contact.
203. David GBANGA : je le connais, il se trouvait lui aussi au CAMEROUN avec les autres pendant la crise. C'est un journaliste il est actuellement en fonction à la Primature comme Chargé de mission. Je n'ai pas son contact.
204. Javon Papa ZAMA : il travaille maintenant avec le Président TOUADERA alors qu'il était auparavant avec le Président BOZIZE. Je le considère comme un griot qui chante les louanges des différents Présidents.
205. Abakar PIKO : lui aussi travaille avec le Président TOUADERA. Il était tout comme ZAMA, un chanteur du régime BOZIZE. Je les considère tous les deux comme des gens qui mangent à toutes les tables, avec tous les régimes. Ils sont tous les deux dans le domaine de la presse présidentielle. Du temps de BOZIZE, ZAMA et PIKO chantaient les louanges de BOZIZE à travers des émissions à la radio.
206. **Les enquêteurs m'ont demandé si Javon Papa ZAMA et Abakar PIKO tenaient des discours de haine contre certaines personnes ou communautés spécifiques au cours de ces émissions radio.**
207. Je ne sais pas par contre s'ils tenaient de tels discours. Ce qu'ils faisaient avec BOZIZE, ils font la même chose avec le Président TOUADERA. Ils ont même créé un mouvement appelé "CENTRAFRIQUE DEBOUT".
208. Jean Serge WAFIO : C'est [01/18] PRV il est à la retraite et se trouve à [01/18] PRV [01/18] PRV Son numéro est le [01/18] PRV
209. Sylvain NAMBOBONA : je ne le connais pas.
210. Severin VELE FLAMINDI : son nom est plutôt FAÏMINDI et non FLAMINDI. Il fait partie du mouvement "CENTRAFRIQUE DEBOUT" de Javon Papa ZAMA. Je n'ai pas son contact.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0318



Page 31 sur 33

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

211. Gastien Bertrand KOLIOS : je connais un certain KOLIOS qui est chargé de mission au Ministère de la Fonction Publique mais je ne sais pas si c'est le même. Je n'ai pas son contact.
212. Célestin YANINDJI : je le connais, il est l'actuel Président de la Fédération Centrafricaine de Football. C'est lui qui a remplacé NGAISSONA au sein de la Fédération. À ce que je sache, il n'a pas de liens avec les Anti-Balaka.
213. Yves-Valentin GBEYERO : je ne le connais pas.
214. Jean-Alesco BOURAGORO : il doit être je crois fonctionnaire de Police. Je le connais, on s'appelle "parent", il est aussi originaire de BOSSANGO.
215. **Mention : Les enquêteurs m'ont lu la liste des 36 annexes que j'ai mises à la disposition du Bureau du Procureur lors de ma première audition et ils m'ont demandé si je détiens d'autres documents d'intérêt pour l'enquête que je voudrais voir annexer à la présente déclaration.**
216. Je note que vous êtes déjà en possession de tous les documents utiles dans le cadre de mon audition. Je n'ai pas d'autres documents à vous communiquer dans le cadre de cette audition.

Clôture de l'entretien

217. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.
218. Les enquêteurs m'ont informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.
219. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition du Bureau pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.
220. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.
221. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2128-0319



Page 32 sur 33

Déclaration de témoin de Jacob MOKPEM-BIONLI

222. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

ATTESTATION DU TÉMOIN

J'ai lu la présente déclaration en Français et elle est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour pénale internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

Signature

Date : _

[01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2128-0320



[01/18] PRV

[01/18] PRV